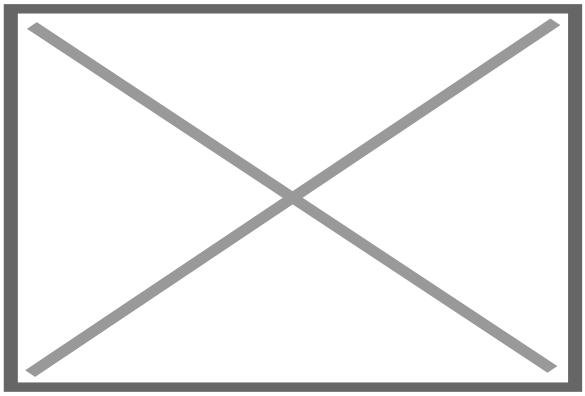
octobre 2017

3M

Création de « My protec’tour »



Face à la complexité des normes et des législations relatives aux équipements de protection individuelle et à leur constante évolution, le groupe 3M a créé « my protec’tour », une unité mobile de formation originale. Sa fonction : informer les professionnels sur leur lieu de travail, les sensibiliser aux risques et aux bonnes pratiques de sécurité, tout en les formant à l’utilisation de leurs équipements de protection individuelle, de leur ajustement à leur entretien.

Adaptés à chaque entreprise, en accord avec la législation et le Code du travail, les modules de formation de « my protec’tour » apportent une réponse aux besoins des professionnels en matière de prévention, de sensibilisation et d’évaluation du personnel. En complément, les équipes 3M présentent également leurs innovations en matière d’équipements de protection individuelle, dans des domaines aussi variés que la protection respiratoire, antichute, auditive, oculaire, de la tête et du corps, ainsi que du soudeur.